



Mission Locale
du pays segreén

Les aides à l'embauche d'un Jeune de moins de 25 ans

2011

Le Contrat Unique d'Insertion (C.U.I)

Secteur Marchand	Secteur NON Marchand
<p>CDD</p> <p>Prise en charge : 25 % Condition : contrat + 6 mois</p> <p>Durée : 6 mois</p>	<p>CDD *</p> <p>Prise en charge : 60 % dans la limite de 22h/semaine Conditions : Jeune en contrat CIVIS Durée : 6 mois à 12 mois Maxi 24 mois</p>
<p>CDI</p> <p>Prise en charge : 25 %</p> <p>Durée : 12 mois</p>	

Contactez la mission locale ☎ 02.41.61.10.00

☎ Contactez Pôle Emploi de Segré ou la mission locale

Alternance

Apprentissage *	Région : 1500 € Crédit d'impôt : 2200 €
Professionnalisation	Niveau inférieur au Bac : 2000 € Niveau supérieur au Bac : 1000 €

ou

Mis en place en 2005, le CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) est un **contrat d'accompagnement** signé entre un jeune de moins de 26 ans et une PAIO ou une mission locale.

Il permet de mener des actions afin de trouver un emploi de plus de 6 mois. (Niveaux VI et Vbis : aucun diplôme ; Niveaux V et + : CAP-BEP jusqu'à Bac+1).

* Dans le cadre du CIVIS

Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation du Segréen
6, Place de la Loge - 49500 SEGRE
☎ : 02.41.61.10.00
☎ : 02.41.92.39.77
Courriel : paio.segreen@wanadoo.fr

Informations complémentaires
Pôle Emploi de Segré ou la PAIO du Segréen

